

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |  
Séance du 4 avril 2023**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2023-04-04-19 | Finances Communales - Budget Annexe  
Résidence Autonomie A.Croizat - Affectation des résultats exercice 2022  
Rapporteur Auvray Nicole**

Nombre de conseillers en exercice : 17  
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12  
Nombre de pouvoir : 3  
Nombre d'excusés : 2  
Convoqué le 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Nicole Auvray , Vice-Présidente.

**Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Murielle Renaux, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Florence Boucard, Monsieur Didier Burg, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Monsieur Jacques Dutheil, Monsieur Alain Goussault, Madame Danielle Boulais.

**Etaient excusés avec pouvoir :**

Madame Marie-Pierre Rodriguez donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Annie Geslin donne pouvoir à Monsieur Alain Goussault.

**Etaient excusés sans pouvoir :**

Madame Karine Pégon, Madame Michèle Henry.



**Vu :**

- L'instruction budgétaire et comptable M22,

**Considérant :**

- Qu'en M22, les résultats doivent faire l'objet d'une affectation :
  - Soit lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement,
  - Soit lors d'une décision modificative si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés postérieurement.

**Le Conseil d'administration décide :**

- D'affecter les résultats comme suit :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Résultat antérieur exercice 2021	4 000.61
Résultat de l'exercice 2022	- 523.14
<b>Résultat de clôture « 001 » (exercice 2022)</b>	<b>3 477.47</b>
Solde des restes à réaliser (exercice 2022)	+ 4 862.06
<b>Excédent de clôture</b>	<b>8 339.53</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Résultat antérieur exercice 2021	84 280.63
Résultat d'exercice 2022	- 33 152.38
<b>Résultat de clôture à affecter « 002 » (exercice 2022)</b>	<b>51 128.25</b>
<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	
<b>Report à nouveau créditeur en section d'investissement (001)</b>	<b>3 477.47</b>
<b>Report à nouveau créditeur en section de fonctionnement (002)</b>	<b>51 128.25</b>
Réserve de compensation (compte 1068664)	

Le Président est chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

**Résultat du vote :**

Par : 15 voix pour

Pour extrait conforme,  
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 07/04/2023

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20230404-2023-04-04-19-DE

Publié ou notifié : **18 AVR. 2023**